



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Châtelraould-Saint-Louvent

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Louvent

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Louvent

Protection : classement

Arrêté : classement le 20/07/1920

Étendue de la protection : Eglise de Chatel-Raould : classement par arrêté du 20 juillet 1920

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.